



Ville de LORRAINE

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017

Avis est, par la présente, donné aux citoyens de Ville de Lorraine que le conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 8 novembre 2016 à 19 h, le calendrier suivant de ses séances ordinaires du conseil **pour l'année 2017** qui se tiendront aux dates suivantes à compter de **19 h**, à la maison Garth située au 100, chemin de la Grande-Côte

- mardi 10 janvier
- mardi 14 février
- mardi 14 mars
- mardi 11 avril
- mardi 9 mai
- mardi 13 juin
- mardi 11 juillet
- mardi 8 août
- mardi 12 septembre
- mardi 3 octobre (en application avec l'article 314.2 de la LERM)
- mardi 14 novembre
- mardi 12 décembre.

Donné à Lorraine, le 12 novembre 2016

Sylvie Trahan, OMA, avocate et greffière